



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Martinique: entreprises

Question écrite n° 38597

Texte de la question

M Michel Renard appelle l'attention de M le ministre des départements et territoires d'outre-mer sur les dispositions communautaires relatives au secteur des PME-PMI. En effet, au cours des deux dernières années, la Commission des communautés européennes a développé toute une série d'initiatives visant à promouvoir l'information à destination des PME-PMI par la création notamment d'un réseau « d'euroguichets entreprises ». Compte tenu de l'importance des entreprises de ce type en Martinique et de la nécessité de faciliter au maximum la diffusion de l'information en direction de ces territoires excentrés par rapport à l'Europe continentale, il lui demande s'il ne serait pas utile d'intervenir auprès des instances communautaires afin que son département puisse bénéficier au plus tôt d'un euroguichet entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Renard Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38597

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : départements et territoires d'outre-mer

Ministère attributaire : départements et territoires d'outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1336